

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 01258

Numéro SIREN : 332 835 131

Nom ou dénomination : AXIOME AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2022 sous le numéro de dépôt 2910



**Rapport du commissaire à la transformation
et du commissaire aux comptes sur la transformation
de la société à responsabilité limitée AXIOME AUDIT
en société par actions simplifiée**

AXIOME AUDIT
SARL au capital de 36 562 €
@7 Center – Immeuble l'Altis – Bât. G
521 rue Georges Méliès
34000 Montpellier

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société à responsabilité limitée AXIOME AUDIT en société par actions simplifiée

Aux associés

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 31 janvier 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1 360 K€, en baisse de 0,8 % par rapport à l'exercice précédent et un bénéfice net de 57 K€, en progression de 16 K€ au regard de celui de l'exercice 2019 ;
- un résultat d'exploitation de 106 K€ en 2020 contre 53 K€ en 2019 ;
- au 31 décembre 2020, la situation financière est satisfaisante avec des capitaux propres de 281 K€ et une trésorerie nette positive de 589 K€.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Montpellier, le 8 février 2022

Le commissaire aux comptes

BMA Audit



Eddy Verdeaux